

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

Le 7 novembre 2021

**Les Régions Normandie et Atsinanana à Madagascar s’engagent pour la mise en œuvre d’actions de coopération**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Richard Rafidison, Gouverneur de la Région Atsinanana (en visioconférence depuis Madagascar), ont officiellement signé, ce jour, une nouvelle convention de coopération, en présence de François-Xavier Priollaud, Vice-Président de la Région en charge de l’Europe et de l’international, Ialfine Papisy Tracoulat, Conseillère technique auprès du Gouverneur, chargée des questions internationales et de plusieurs acteurs normands et malgaches déjà impliqués dans des actions de coopérations (Fédération Régionale des Maisons Familiales et Rurales de Normandie, Association Artères, lycées, Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin…).**

**Conclu pour une durée de 4 ans, ce nouvel accord de coopération place les questions de gouvernance territoriale, de développement agricole et rural, de formation professionnelle, de culture et de citoyenneté au cœur des échanges entre acteurs normands et malgaches. Il s’élargit aussi aux activités maritimes et portuaires qui relient les deux Régions entre elles, à travers les Ports de Rouen, du Havre et de Tamatave.**

« *Depuis plusieurs années, la Normandie et Atsinanana à Madagascar ont noué des relations de coopération étroites. La signature de cette nouvelle convention est l’expression de la volonté commune de nos deux Régions de poursuivre les actions concrètes déjà engagées - notamment dans les champs du développement agricole et de la formation professionnelle - mais aussi de développer de nouveaux axes de coopération »* a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

**Accompagnement à la décentralisation et appui à la Région Atsinanana dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques publiques**

Le processus de décentralisation amorcé à Madagascar depuis les années 90 tend à s’approfondir ces dernières années. A l’échelon régional, la nomination de Gouverneurs confirme la place des Régions dans le projet de réforme de l’état malgache. En Région Atsinanana, le nouveau Gouverneur, Richard Rafidison, a  pris ses fonctions le 4 mars 2020.

Le processus de décentralisation actuel donne ainsi aux régions un rôle beaucoup plus stratégique dans l’élaboration et la mise en œuvre des plans de développement, rapprochant ainsi leurs compétences de celles des Régions françaises.

En partenariat avec le CIEDEL - Centre International d'Etudes pour le Développement Local, des formations sont proposées aux cadres de la Région Atsinanana sur le développement des politiques publiques, ainsi qu’un accompagnement institutionnel sur la formalisation des politiques régionales.  La co-construction entre les services des Régions Normandie et Atsinanana des programmes de coopération fait également partie de la démarche de renforcement institutionnel*.*

**Les questions agricoles au cœur de la coopération**

Les habitants  de la Région Atsinanana vivent majoritairement de l’agriculture (près de 80 %) ou de métiers qui sont liés à ce secteur (transformation, commercialisation, services d’appui, services financiers...). Les cultures de rente et d’exportation occupent une place prépondérante dans l’économie du territoire (litchi, vanille, cannelle, girofle, etc.).

L’appui au déploiement de la formation agricole est au cœur de la coopération déjà engagée, depuis plusieurs années, entre les Régions Normandie et Atsinanana:

* Formation initiale avec le développement d'un réseau de 11 MFR en Atsinanana, en partenariat avec la Fédération régionale des MFR de Normandie
* Formation continue avec le CEFTAR qui forme des techniciens et animateurs ruraux et avec l'IFTM qui forme les paysans en activité, en partenariat également avec la fédération régionale des MFR de Normandie et le Campus Nature de Coutances.
* Périodiquement des stagiaires de l'ancien ESITPA (désormais UniLasalle) sont mobilisés pour conduire des études filières ou des diagnostics agraires.

Des actions ont aussi été mises en place en appui aux filières d'excellence de la Région Atsinanana et à leur structuration : pisciculture, fruits tropicaux, épices et sucre.

Cet axe fort de la coopération a  notamment permis :

- **La formation d’environ 2500 producteurs**

- L’accompagnement et **le renforcement de 5 coopératives certifiées bio et équitables**, regroupées en un réseau qui rassemble aujourd’hui près de **1800 producteurs**

-  **Le développement ou le maintien de l’activité de 109 pisciculteurs**

- **Le déploiement du projet AGRICOOP «Agriculture et Coopératives »,** financé par l’Agence Française de Développement (AFD) à hauteur d’un million d’euros et à hauteur de 470 000 euros par les différents partenaires. Porté par les Régions Atsinanana et Normandie, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), la Scop Ethiquable, le Réseau des Coopératives du Commerce Equitable (RCCE) ainsi que cinq coopératives (Kovapamina, Mitsinjo, Union Magneva, Fanohana et Paaco), ce projet triennal mis en œuvre depuis 2019 poursuit les objectifs suivants :

* Améliorer la gouvernance et la gestion des filières de rente à l’exportation (fruits tropicaux, épices et sucre)
* Renforcer la capacité de production des filières en termes de qualité et de volumes ainsi que l'accès aux marchés des Petites et Moyennes Entreprises Agroalimentaires (PMEA).

Au-delà des questions agricoles, le développement rural est aussi un axe de travail entre les Régions Normandie et Atsinanana. Ainsi, la transposition du concept de Parc Naturel Régional en l’adaptant au contexte d’Atsinanana a permis la création d’une Aire de Développement Durable, en lien étroit avec le Parc Naturel Régional (PNR) des Marais du Bessin et du Cotentin.

Un axe de travail spécifiquement sur les filières d’agriculture biologique et de commerce équitable est  intégré à la nouvelle convention. En complément du projet AgriCoop, il s’agira notamment de renforcer l’adéquation entre l’offre de formation agricole et les métiers dont le territoire a besoin.

**Soutien à l’emploi et la formation professionnelle notamment des jeunes malgaches**

L’insertion professionnelle des jeunes demeure très faible à Madagascar. La croissance des entreprises dans le pays est entravée par l’insuffisance de compétences sur le marché du travail alors même que de nombreux jeunes diplômés sont au chômage.

Les actions de coopération entre les Régions Normandie et Atsinanana ont d’ores et déjà permis de développer de nombreux échanges entre établissements de formation normands et malgaches et ainsi favoriser :

* la formation d’enseignants malgaches en lycées professionnels
* la mobilité de lycéens normands en Atsinanana
* l’ouverture vers l’international pour les lycéens professionnels normands
* la valorisation de l’expertise normande dans 5 filières d’apprentissage : bois/menuiserie (lycée du bois d’Envermeu), BTP (lycée Laplace de Caen), électrotechnique (lycée La Chataigneraie de Rouen), maritime (Lycée Maritime de Fécamp) et agriculture (Campus Nature de Coutances)

La nouvelle convention précise cet axe « formation professionnelle initiale et continue » en introduisant la structuration de la carte de formation et l’accompagnement vers l’emploi.

**Culture, éducation et citoyenneté**

Ciblant plus particulièrement les jeunes, les actions de cet axe, s’inscrivent dans le cadre de la stratégie régionale « Normandie pour la Paix  et contribuent à renforcer une société civile encore fragile mais émergente à Madagascar.

Les actions déjà menées :

* des activités de promotion et de sensibilisation aux droits de l'Homme à destination des jeunes, par le déploiement d'un Club des Droits de l'Homme, en partenariat avec l'Alliance Française de Tamatave.
* Un concours régional de plaidoiries pour les Droits de l'Homme initié par l'Institut International des Droits de l’Homme et de la Paix - 2IDHP. Evénement ancré dans l'agenda des autorités éducatives et fortement appuyé par le SCAC de l’Ambassade de France à Antananarivo, le concours célébrera sa 10e édition en 2021 et mobilise chaque année de 800 à 1000 personnes.
* Des projets de valorisation du patrimoine commun des deux Régions par l'édition de contes Normands et malgaches et d’albums jeunesse illustrant des réalités communes aux deux Régions. Développés en partenariat avec Artères, structure normande d'édition d'ouvrages bilingues, ces projets permettent d’impliquer des écoles primaires normandes et malgaches et on aboutit à une collection d'une quinzaine d'ouvrages disponibles dans les lieux culturels de Normandie, à l'occasion de salons du livre et à Tamatave.

La nouvelle convention entre les deux Régions intègre la question transversale de l’égalité femmes-hommes à cet axe de travail et comme une priorité à intégrer dans l’ensemble des projets de coopération.

**Un nouvel axe de coopération autour des enjeux maritimes et portuaires**

Compte tenu du positionnement du Port de Tamatave, 1er  Port de Madagascar, du besoin fort en formation aux métiers maritimes et portuaires exprimé par la Région Atsinanana et de  l’expertise des acteurs normands dans ce domaine, un axe de coopération autour des enjeux maritimes et portuaires est intégré dans la nouvelle convention.

Cette collaboration pourrait notamment s’articuler autour de la formation aux métiers maritimes et d’investissements portuaires liés à l’activité agricole.

Contact presse :

Charlotte Chanteloup – tel : 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr